

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19696**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce et distribution - Management du Point de Vente

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Artois	Recteur de l'Académie, Président de l'université d'Artois

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Management de point de vente de petite et moyenne surface avec à terme une évolution vers des fonctions opérationnelles dans des magasins plus grands ou pour un ensemble de petits magasins (chef de secteur, chef des ventes, directeur régional...), ou vers des fonctions stratégiques en région ou au niveau national pour occuper des postes au sein des services achats, marketing, ressources humaines, comptabilité ou logistique.

La formation prépare directement au métier de « Manager de point de vente ».

La personne qui occupe cette fonction doit disposer de connaissances et de compétences dans plusieurs domaines fondamentaux : la gestion (des marchandises, des hommes, de l'argent), l'animation et la vente.

Il doit, par ailleurs, disposer d'une solide connaissance du secteur de la distribution et de ses contraintes environnementales.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers visés :

- Directeur de magasin
- Directeur-adjoint de magasin
- Chef de secteur
- Chef des ventes

### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**UE 1 : Savoir gérer** 15ECTS : Gestion comptable et budgétaire - Contrôle de gestion - Logistique - Droit de la consommation et de la concurrence - informatique

**UE 2 : Savoir vendre** 15ECTS : Connaissance de la distribution et du e-commerce - comportement du consommateur - droit de la distribution - Vente et relation client - merchandising et gestion du rayon

**UE 3 : Savoir manager** 15ECTS : Relations humaines - Stratégie des enseignes et marketing du distributeur - Droit social - Anglais - Expression, culture générale

**UE 4 : Projet tuteuré** 8ECTS

**UE 5 : stage** 7ECTS

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Au titre de la VAP 85 : enseignants-chercheurs et professionnels.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif au diplôme de Licence professionnelle (JO du 24 novembre 1999).

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 décembre 2010.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002).

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Publication de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur le site de l'université d'Artois :

<http://www.univ-artois.fr/l-universite/observatoire-de-la-vie-etudiante-ove>

#### Autres sources d'information :

Catalogue des formations sur le site de l'université d'Artois :

<http://www.univ-artois.fr/formations/les-formationen-a-l-universite-d-artois>

#### Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Pas-de-Calais ( 62) [Arras]

Université d'Artois

9 rue du Temple

BP 10665

62 030 Arras Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Lens \_ Université d'Artois

#### Historique de la certification :